

N° 7303²

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2017-2018

PROJET DE LOI

du ***

- 1. portant sur l'organisation et le fonctionnement du Lycée technique hôtelier Alexis Heck et**
- 2. modifiant la dénomination du lycée**

* * *

AVIS DE LA CHAMBRE DES METIERS

(18.5.2018)

Par sa lettre du 22 mars 2018, Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a bien voulu demander l'avis de la Chambre des Métiers au sujet du projet de loi repris sous rubrique.

Le projet de loi a pour objet de réorganiser et d'adapter le fonctionnement du « Lycée technique hôtelier Alexis Heck » suivant les exigences et demandes du secteur et de souligner tous ces changements par une modification de la dénomination en « Ecole d'hôtellerie et de tourisme du Luxembourg ».

*

La Chambre des Métiers n'a aucune observation particulière à formuler relativement au projet de loi lui soumis pour avis.

Luxembourg, le 18 mai 2018

Pour la Chambre des Métiers

Le Directeur Général,
Tom WIRION

Le Président,
Tom OBERWEIS

